

# LA VIE DE LA CITE

## « Informations municipales tous azimuts »



Les 3 agents recenseurs de la Ville, de gauche à droite : Chantal Preuilh, Patricia Martins et Corinne Senjean.

### Le recensement de la population organisé du 21 janvier au 27 février 2010

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 à 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce recensement concerne 8% de la population. Tout le monde n'est donc pas recensé. Le recensement est préparé et réalisé par la commune. L'INSEE organise et contrôle la collecte. **La collecte, commencée le 21 janvier, se terminera le 27 février 2009.**

Les habitants recevront la visite d'un agent recenseur, nommé par Madame le Maire, **muni d'une carte officielle.** Ils devront remplir les questionnaires

suivants : bulletin individuel et feuille de logement.

En parallèle, l'INSEE organise une enquête pilote sur la famille et les logements. L'objectif de cette enquête est d'étudier la famille d'aujourd'hui et ses différents lieux de résidence.

Les questionnaires seront distribués et collectés par l'agent recenseur en même temps que les bulletins de recensement. Les réponses fournies sont strictement anonymes et confidentielles, comme l'oblige la loi.

Renseignements  
Service état-civil et élections  
Tél. 05 58 91 20 25

### Recrudescence de frelon asiatique (*Vespa Velutina*) sur la commune

Cette espèce est arrivée de Chine en France au début des années 2000, par l'intermédiaire d'importation de bois. Présente dans la région depuis 2003, les premiers nids ont été repérés par le Service Environnement sur la commune au cours de l'année 2009.



Les nids de frelons asiatiques sont imposants (jusqu'à 80 cm de diamètre pour certains) et souvent placés assez haut dans les arbres.

Le développement de cet insecte (non déclaré comme nuisible actuellement) pose problème car il est prédateur d'abeilles et cause des dégâts importants sur la population d'insectes appelés hyménoptères (Cet ordre comporte des espèces très bénéfiques à l'homme de par leur rôle pollinisateur ou d'auxiliaires de cultures).

Le frelon asiatique n'est agressif que lorsqu'il est dérangé, mais ses piqûres sont très douloureuses.

Les adultes hivernent dans les nids et chaque nid produit 20 reines en hiver, qui vont s'envoler, en février/mars, pour créer 20 autres nids. (on peut donc estimer qu'un nid peut potentiellement produire jusqu'à 8 000 nids en 3 ans !).

La destruction des nids est donc nécessaire et il est souhaitable que vous soyez vigilants durant cet hiver (période où les nids sont le plus facilement repérable du fait de la chute des feuilles). La destruction est assurée par des entreprises privées spécialisées sur demande des propriétaires concernés.



Destruction de nids de frelons



### Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2010 - 2011

#### Inscriptions scolaires pour la maternelle

Les inscriptions pour les enfants nés en 2007 auront lieu du 8 février au 05 mars 2010 inclus.

#### Pré-inscriptions scolaires pour la maternelle

Les pré-inscriptions pour les enfants nés en 2008 auront lieu du 08 au 19 mars 2010 inclus.

#### Inscriptions scolaires pour le CP

Les inscriptions pour le CP auront lieu du 22 mars au 02 avril 2010 inclus.

Les inscriptions se font auprès du service des affaires scolaires. Dans chacun des cas cités et pour chaque inscription, merci de bien vouloir vous munir impérativement d'un justificatif de domicile (EDF, Eau ...) et d'une attestation sur l'honneur en cas d'hébergement ainsi que de votre livret de famille.

Renseignements  
Service des affaires scolaires  
Tél. 05 58 91 20 31

## Gestion du patrimoine arboré municipal

La Ville est largement plantée d'arbres sur les espaces publics et le long des rues et la gestion de ce patrimoine incombe au Service des Espaces Verts et de l'Environnement. Si, dans la majorité des cas, les interventions consistent à tailler (plutôt qu'élaguer) les arbres en place, il peut parfois

Ce travail, nécessaire, est difficile à accepter pour les agents du service comme pour les riverains proches des chantiers d'abattage. Dorénavant, pour éviter cela, le service des espaces verts est consulté systématiquement dans tous les projets d'aménagement des lotissements ou d'équipement publics afin de choisir des variétés d'arbres ayant un développement en corrélation avec



L'abattage de certains arbres est parfois nécessaire.

s'avérer nécessaire de procéder à l'abattage de sujets devenus menaçants pour les riverains de par leur développement ou leur état sanitaire. Un mauvais choix dans les essences d'arbres plantées sur certains sites et alignements peut amener également l'abattage d'arbres sains et vigoureux car, après une vingtaine d'années de plantation, le volume du branchage ainsi que le développement racinaire peut créer des nuisances pour les riverains ou des dégâts sur les chaussées ou les réseaux souterrains.

l'emplacement qui leur est réservé. De plus, chaque opération d'abattage est largement compensée par la plantation de jeunes arbres sur des espaces verts municipaux, suffisamment grands pour qu'ils puissent se développer librement. Ainsi, **85 arbres ont été plantés par le service au cours de l'automne dernier sur l'ensemble de la commune.** Les élèves des écoles maternelles et primaires ont pu participer aux plantations effectuées dans leurs cours de récréation.



## ZOOM SUR ...

### Un quatrième trimestre 2009 encourageant pour le comité de jumelage

Depuis mai 2008, le groupe que nous sommes, composé d'élus, de citoyens saint-paulois et de membres d'associations, s'active pour relever le défi de la conclusion prochaine d'un jumelage entre la ville de Saint-Paul-lès-Dax et une autre ville européenne avec pour objectif principal de donner la possibilité aux Saint-Paulois petits et grands de tisser des liens avec d'autres citoyens et de s'émanciper par le respect et l'enrichissement réciproque qu'apportent les échanges avec d'autres cultures.

Des membres du Comité de Jumelage reçus par le Maire de Caldes de Montbui



Après un retour positif du sondage auprès de la population, la création du Comité de jumelage en janvier 2009 et une première fête de l'Europe réussie, quelle ne fut pas notre joie d'être invités à une première rencontre par le Maire de Caldes de Montbui, commune catalane de 16 000 habitants située à une trentaine de kilomètres de Barcelone, ville thermale depuis plus de 2000 ans, terre d'asile de Pablo Picasso et Manolo Huguet et déjà jumelée à la ville Allemande de Taunnustein. Cette invitation dans le cadre des fêtes locales du 9 au 13 octobre 2009, et à laquelle nous avons répondu avec empressement, n'a fait que confirmer notre désir d'aller plus loin encore dans nos relations.

Sans attendre, le deuxième rendez-vous, en terre landaise cette fois, a eu lieu. C'est dans le cadre du 11ème Festival Européen des artistes de Cirque de Saint-Paul-lès-Dax que nous avons reçu une délégation de 3 adjoints de la ville de Caldes et le président du cercle des amis de Taunnustein (équivalent de notre comité de jumelage). Ils ont à leur tour, dans les

Madame le Maire, présidente du Comité de Jumelage, lors de l'assemblée générale



échanges que nous avons eu, manifesté leur désir de concrétiser ce projet de jumelage et de le faire comme nous avec un important investissement citoyen. Reste donc pour eux à constituer un groupe motivé par ce défi que nous espérons rencontrer dès le début de l'année 2010. Des initiatives déjà engagées contribuent à notre confiance en particulier un début de correspondance entre collégiens Saint-Paulois et Caldéens qui pourra se traduire par un échange dans le courant de l'année 2010. Espérons que ces moments partagés marquent le début d'une longue route, suivie ensemble, en tant que villes jumelles.

#### Contacts, informations ou adhésions :

Sylvie Peducasse : 05.58.91.27.06  
Fabien Larrivière : 06.08.95.44.62  
Blog : <http://jumelage-saintpaul.blogspot.com>